



Vlaanderen/België

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



23134211

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

11 OCT. 2023

Greffe
Pour le Greffier

Dénomination : **HENRI SOCQUET**

Forme juridique : SA

Siège : Chaussée de Tirlemont 83 à 5030 Gembloux

N° d'entreprise : 0420044246

Objet de l'acte : Rachat d'actions propres

Texte

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 04/10/2023 s'est tenue à 13H00' au siège de la société Madame Josette Boucher (actionnaire unique) autorise le rachat de 20% du capital soit 160 actions. Cette autorisation est valable durant une année à partir du jour de la présente assemblée.

Valeur minimale : 8.351,25€

Valeur maximale : 10.565,75€

Ces valeurs sont basées sur une estimation de la SCRL BDO pour la valeur minimale et une situation comptable intermédiaire de la SA Henri Socquet au 31/03/2023 pour la valeur maximale.

Le rachat se fera sur base de la moyenne de ces deux valeurs (soit 9.458,50€)

Les deux tests de l'actif net et de liquidité ont été effectués lors du Conseil d'administration du 20/04/2022.

La séance est levée à 14 H30'

Josette Boucher
Actionnaire unique

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 20/10/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature